

Le mauvais âge

En zone d'attente peu importe l'âge, la machine à refouler est bien huilée, il faut renvoyer.

En arrivant à Roissy, Mohamed, demandeur d'asile palestinien, n'a que 17 ans et rien d'autre que ses mots pour expliquer pourquoi il a fui le camp de réfugiés au Sud-Liban où il vivait. Mais à 17 ans en zone d'attente, on n'est pas vraiment mineur et la porte des instances de protection des mineurs isolés se ferme, malgré les alertes de l'Anafé, alors...Alors Mohamed est maintenu 12 jours pendant lesquels la PAF tente de l'embarquer sept jours de suite vers Beyrouth.

Mais Mohamed refuse de prendre l'avion. Qu'il soit mineur importe peu, durant ces sept jours, il est retenu dans une cellule de l'aérogare durant cinq ou neuf heures selon les jours, puis ramené en ZAPI. Mais que se passera-t-il demain ?

Un lendemain, des traces de menottes aux poignets, Mohamed dit avoir été victime de violences policières. Interpellée par l'Anafé, la défenseure des enfants se saisit et le juge des libertés et de la détention mettra un terme à tout ça en ordonnant son placement en foyer.

Rien n'imposait un tel acharnement, sauf peut-être la politique du chiffre qui conduit au renvoi de mineurs isolés vers des pays où leur devenir reste incertain.

Laure, Intervenante Anafé, 2009